

La formation initiale des professionnels de la justice au service de l'état de droit

FRANCE22
PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

BORDEAUX, LE 22 FÉVRIER 2022 PROGRAMME JOUR 1

PROGRAMME JOUR 1 • 22 février 2022

09.30 Plénière  CETTE SESSION EST ACCESSIBLE EN LIGNE	<p>Bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> → Nathalie RORET, directrice de l'École nationale de la magistrature (ENM), France → Peter CSONKA, directeur adjoint de la justice pénale, direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne <p>Discours d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> → Messages vidéo de Didier REYNDERS, commissaire chargé de la justice, Commission européenne, et Eric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, France (à confirmer) <p>Objectifs stratégiques de la formation judiciaire européenne en matière de formation initiale et d'état de droit</p> <ul style="list-style-type: none"> → Peter CSONKA, directeur adjoint de la justice pénale, direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne <p>Panorama de la formation initiale des magistrats dans l'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> → Marküs BRÜCKNER, juge, secrétaire général du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) <p>Panorama de la formation initiale des avocats dans l'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> → James MacGUILL, président du Conseil des barreaux européens (CCBE)
10.30–11.00	<i>Pause</i>
11.00 Plénière  CETTE SESSION EST ACCESSIBLE EN LIGNE	<p>L'état de droit en Europe: Histoire et perspectives</p> <ul style="list-style-type: none"> → Lauren BLATIERE, professeur à l'université d'Angers, France <p>L'état de droit, un concept en crise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aileen DONNELLY, juge à la Cour d'appel, présidente du Conseil des études judiciaires, Irlande <p>La formation professionnelle initiale comme moyen d'accès aux professions judiciaires et juridiques garantissant une protection juridictionnelle effective</p> <ul style="list-style-type: none"> → José de SOUSA LAMEIRA, juge, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, Portugal
12.30–14.30	<i>Pause déjeuner</i>

Formation initiale des professionnels de la justice au service de l'État de droit BORDEAUX, LES 22 ET 23 FÉVRIER 2022

PROGRAMME JOUR 1 • 22 février 2022

QUELS OBJECTIFS, ACQUIS D'APPRENTISSAGE, CONTENU ET FORMAT DE LA FORMATION INITIALE? (ATELIERS)

14.30



CES SESSIONS
SONT UNIQUEMENT
ACCESSIBLES
AUX PARTICIPANTS
SUR PLACE

ATELIER 1: Indépendance et impartialité de la justice, garanties de l'État de droit

- Daniel LUDET, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien directeur de l'École nationale de la magistrature, président du collège de déontologie des magistrats de l'ordre judiciaire, France
- Gerard TANGENBERG, juge, président de la cour d'appel 's-Hertogenbosch, ancien directeur du Centre de formation et d'études de la magistrature (SSR), Pays-Bas

ATELIER 2: Application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

- Mikołaj PIETRZAK, bâtonnier du barreau de Varsovie, Pologne
- Gabriel TOGGENBURG, coordinateur de politiques pour la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

ATELIER 3: Quel contrôle juridictionnel de la loi au sein de l'État de droit?

- Juan MARTINEZ MOYA, juge, membre du Conseil général de la magistrature, chef de l'inspection générale de la justice, Espagne
- Céline MARILLY, avocate générale référendaire à la Cour de cassation, France

ATELIER 4: Le dialogue judiciaire entre les juridictions nationales et les juridictions européennes

- Benoît CHAMOUARD, magistrat, directeur adjoint des droits de l'homme, ministère de l'Europe et des affaires étrangères, France

ATELIER 5: Formation à l'état de droit versus formation à l'éthique, inadéquation des concepts

- Filippo DONATI, président du Réseau européen des Conseils de la Justice (RECJ), professeur de droit constitutionnel, membre laïc du Conseil supérieur de la magistrature, Italie
- Gianluca GRASSO, juge, coordinateur du secteur international, École supérieure de la magistrature, Italie

17.00

Fin du 1er jour

19.00

Dîner cocktail à l'École nationale de la magistrature

- Discours de bienvenue de Samuel LAINÉ, directeur adjoint chargé du recrutement, de la formation initiale et de la recherche, ENM

Formation initiale des professionnels de la justice au service de l'État de droit BORDEAUX, LE 23 FÉVRIER 2022

BORDEAUX, LE 23 FÉVRIER 2022 PROGRAMME JOUR 2

PROGRAMME JOUR 2 • 23 février 2022

COMMENT RENFORCER LA DIMENSION EUROPÉENNE DE LA FORMATION INITIALE DES MAGISTRATS ET DES JURISTES (ATELIERS)

9.00



CES SESSIONS
SONT UNIQUEMENT
ACCESSIBLES
AUX PARTICIPANTS
SUR PLACE

SESSION 1: Formation initiale judiciaire

→ Jos de VOS, vice-directeur et conseiller principal en formation judiciaire, IGO, Belgique

SESSION 2: Formation initiale des avocats

→ Eva INDRUCHOVA, directrice du département international du barreau tchèque, Tchéquie

SESSION 3: Sessions de formation initiale interprofessionnelles

→ Petros ALIKAKOS, juge au Tribunal de première instance, Grèce

SESSION 4: Numérisation dans la formation initiale

→ Simone CUOMO, secrétaire général du Conseil des barreaux européens (CCBE)

11.30–11.50

Pause

SÉANCE DE CLÔTURE (PLÉNIÈRE)

11.50–12.30



CETTE SESSION
EST ACCESSIBLE
EN LIGNE

Présentation des conclusions des sessions d'atelier

→ Modération par Benoît CHAMOUARD, magistrat, directeur adjoint des droits de l'homme, ministère de l'Europe et des affaires étrangères, France

12.30–13.00



CETTE SESSION
EST ACCESSIBLE
EN LIGNE

Dimension européenne de la formation initiale — présentation de meilleures pratiques

→ Programme de formation des juges juniors en Finlande — Minna KOSKINEN, juge à la Cour d'appel, Finlande

→ Formation permanente des candidats aux postes de procureurs juniors en Bulgarie — Nina YANEVA, procureur, Institut national de la justice (NIJ), Bulgarie

→ Formation européenne pour les avocats slovènes — Alenka KOŠOROK HUMAR, directrice de l'Académie slovène du barreau, Slovénie

13.00–13.30



CETTE SESSION
EST ACCESSIBLE
EN LIGNE

Discours de clôture

L'état de droit dans l'Union européenne de demain

→ Tamara ČAPETA, avocate générale à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)

13.30

Clôture de la conférence